

■ **Angela Coiffure Sàrl en liquidation**, à Rennaz, CH-550-0170253-2, exploitation d'un salon de coiffure ou de tous établissements similaires (FOSC du 13.04.1999, p. 2374). Selon décision de son assemblée générale des 22 janvier 2007 et 13 février 2007, la société a prononcé la révocation de sa dissolution. Statuts modifiés le 22 janvier et 13 février 2007. Nouvelle raison sociale: **Avant-Garde personal relooking Sàrl**. Siège transféré à Roche (VD), rue du Simplon. Braillard Francine n'est plus associée; elle cède sa part de CHF 1'000 à Navarro Angel, d'Espagne, à Port-Valais, nouvel associé-gérant avec signature collective à deux. L'associée Navarro Maria de los Angeles, désormais à Port-Valais, qui n'est plus liquidatrice, est nommée gérante avec signature collective à deux, elle cède CHF 9'000 de sa part, laquelle est réduite de CHF 19'000 à CHF 10'000 à l'associé-gérant Navarro Angel, dont la part est portée de CHF 1'000 à CHF 10'000.

Journal no 2047 du 20.02.2007
(03796968 / CH-550.0.170.253-2)